

01 DEC 2007

3952

00011922

2171

REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE DAKAR
COMMUNAUTE RURALE DE
YENNE

PNUD-PMF/FEM
PROGRAMME DE MICRO-FINANCEMENT
DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL (SENEGAL)

**PROJET DE RESTAURATION ET DE GESTION
COMMUNAUTAIRE DE LA LAGUNE DE
TOUBAB DIALAW**

REQUETE DE FINANCEMENT PRESENTEE PAR

**L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE TOUBAB
DIALAW (ADI-TD)**

Juillet 2007

SOMMAIRE

FICHE RESUME DU PROJET.....	3
1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE REQUERANTE.....	3
2. CONTEXTE GLOBAL.....	5
3. DOMAINES FOCAUX ET PROGRAMME (S) OPERATIONNEL (S) DU FEM CIBLE (S).....	9
4. JUSTIFICATION.....	10
5. OBJECTIFS DU PROJET.....	12
6. RESULTATS ET ACTIVITES.....	13
7. PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET.....	23
8. GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION.....	24
9. BUDGET DES ACTIVITES	29

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 - CADRE LOGIQUE.....	15
TABLEAU 2 - RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS.....	20
TABLEAU 3 - IMPACTS, EFFETS, PRODUITS	22
TABLEAU 4 - CALENDRIER DES ACTIVITES.....	26
TABLEAU 4 – SOURCES DE FINANCEMENT DES LIGNES BUDGETAIRES.....	32

FICHE RESUME DU PROJET

Titre du Projet :

Projet de Restauration et de Gestion Communautaire de la Lagune de Toubab Dialaw

Présentation sommaire de l'organisation requérante

L'Association pour le Développement Intégré de Toubab Dialaw créée en septembre 2003 a été officiellement reconnue le 15 juin 2004, sous le numéro de récépissé de déclaration de constitution de l'association n° 0169/ GRD/AA/ASO. Cette structure composée d'une centaine de membres a pour objectif d'assurer un meilleur cadre de vie pour les habitants du Dialaw, d'assurer la sauvegarde de l'environnement, la sécurité, d'être le catalyseur porteur de progrès par la stimulation des associations villageoises.

Elle vise par ses activités à sauvegarder l'originalité du patrimoine naturel de la zone, participer à la concertation pour le développement de la zone (aménagement du territoire assainissement, protection des écosystèmes, promotion d'un écotourisme à visage humain, etc.). Elle nourrit aussi l'ambition de participer à la mise en œuvre d'un projet culturel basé sur la valorisation du patrimoine, la création artistique et la diffusion culturelle.

L'Association compte en son sein plusieurs personnes ressources de compétences diverses dans le domaine de l'environnement, du développement, de l'assainissement et de la culture. Il s'agit à la fois de compétences locales et de personnes ayant élu domicile dans la zone à cause de la beauté du site et de la qualité de son environnement et qui ont l'ambition d'agir pour l'amélioration des conditions et du cadre de vie du village.

Cette association entretient de bonnes relations de partenariat avec le Conseil Rural qui appuie toute initiative d'amélioration de l'environnement et du développement local.

Personnes ressources de l'organisation requérante

Monsieur Siby FAYE :	Président de l'association
Pathé FALL :	Vice président Tél : 565-18-77 ;
Ibrahima TINE	Secrétaire général Tél : 564-01-80
Siège social :	Toubab Dialaw, Communauté Rurale de Yenne

Domaines focaux : biodiversité dégradation des terres

Biodiversité Changements climatiques Eaux Internationales Dégradation des terres avec :

Programmes opérationnels 2 et 3

Résumé du Projet

Le projet vise la restauration et la conservation de la lagune de Toubab Dialaw dans le cadre de son érection en Réserve Naturelle Communautaire. Ceci va permettre la reconquête de la lagune et du cordon dunaire par le recreusement partiel de la lagune et l'aménagement de voie de passage de l'eau de ruissellement, la constitution de cordons pierreux en amont et la lutte contre les pressions constituées par les constructions anarchiques, l'exploitation abusive du sable de mer, des dépôts sauvages d'ordures et de gravats, le remodelage de la dune, l'aménagement de la porte d'entrée de l'eau de mer, la plantation de palétuviers pour une recolonisation à moyen terme des huîtres qui nichent dans leurs racines. Le projet permettra de repeupler la lagune de crustacés, de préserver la population de crabes encore présents, de pythons et de celle de l'avifaune marine composée de sternes, de flamants roses, d'aigrettes, de pélicans, de bécassines, de hérons blancs et noirs, etc., de faire revenir les crevettes, qui pourront se multiplier dans la lagune une fois remises en eau. Le projet pourra permettre de protéger l'activité d'extraction traditionnelle de sel une fois par an (avril - mai - juin) qui concerne les populations de Dagga, Ndayane, Toubab Dialaw, Samkeith, Mbayer, Ndias, Popenguine et Yenne. Les composantes majeures du projet sont : la création de la Réserve Naturelle Communautaire de Toubab Dialaw sur le site de la lagune par délibération du Conseil Rural, son aménagement et sa gestion, la reconstitution du cordon dunaire en amont, la construction de retenue d'eau pour la faune, le renforcement de capacité des populations par la formation et la sensibilisation pour la sauvegarde de la lagune et de la biodiversité sur les techniques de pépinières, sur le projet de scout marin, sur les techniques de réalisation de cordon pierreux et la création d'un observatoire des oiseaux et d'un circuit éco touristique

La coordination et l'exécution des activités seront assurées par le bureau de l'Association.

Situation de Toubab Dialaw sur la petite côte

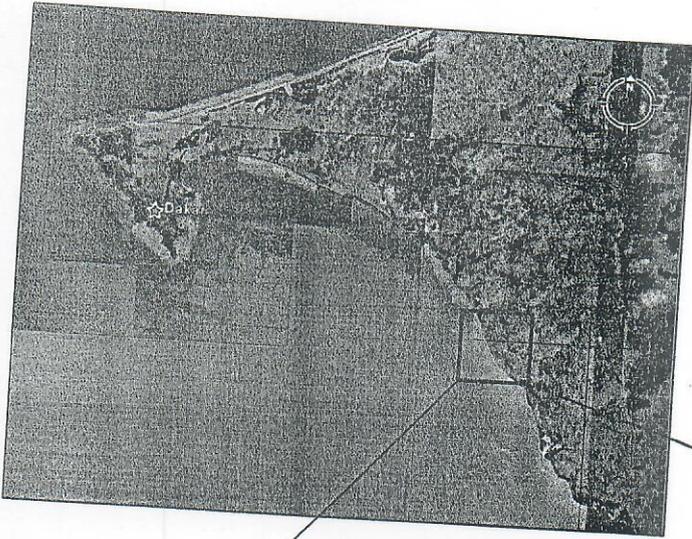


Photo aérienne de la lagune de Ndiogop



Finances

Budget Total	Montant	Pourcentage (%)
Participation des Bénéficiaires (Associations + Communauté Rurale)	7 217 000 F	38,5
Financement sollicité au PMF/FEM	18 737 000 F	
Total	25 954 000 F	

A remplir par le bailleur

Date de soumission
Numéro de projet

1. CONTEXTE GLOBAL**Situation géographique**

Toubab Dialaw village de pêcheurs - agriculteurs est situé à 45 km de Dakar. L'originalité de son terroir réside aussi dans le chevauchement de la frontière administrative entre les Régions de Dakar et de Thiès, tout comme dans l'appartenance à la Petite Côte, unité géomorphologique s'opposant à la grande côte septentrionale.

Le village de Toubab Dialaw appartient à la Région de Dakar, Département de Rufisque, Communauté Rurale de Yenne, territoire d'une superficie totale de 188 km² limité :

- au Nord par la Communauté Rurale de Sangalkam ;
- au Sud par l'océan Atlantique ;
- à l'Est par la Région de Thiès ;
- à l'Ouest par la Commune de Bargny.

Le milieu physique

Cette zone d'intervention du projet est caractérisée par un relief généralement plat à l'arrière pays qui contraste avec une succession de falaises (de faible altitude inférieur à 50 mètres) entrecoupée de dépressions, de ravines et de dunes peu aménagées tout au long de la côte en bordure de l'océan Atlantique.

La zone dans sa limite orientale est ceinturée par une multitude de hameaux et de villages (Dagga, Mbayar, Samkèthie) distante de 3 à 4 kilomètres de Toubab Dialaw sur sa partie méridionale. La zone est bordée d'un cours d'eau qui s'appelle

le Ndougoumou se terminant par la lagune de Toubab Dialaw qui s'articule autour d'une île dont l'individualisation découle de la séparation en deux bras de la rivière Ndougoumou. Cette lagune et cette rivière ne sont véritablement en contact que pendant l'hivernage, le reste du temps elles évoluent de manière autonome vers un assèchement plus ou moins rapide. Les pluies à partir du mois de juillet entraînent un débordement continu de la lagune vers la mer.

Les trois types de sols qui prédominent sont les sols Dior sablonneux, pauvres en humus et en argile sont fragilement érables sous l'action des vents et la disparition du tapis herbacé, les sols Deck riches en argile ayant une forte capacité de rétention d'eau et les sols Deck Dior favorables pour tous les types de cultures.

Le climat est de type tropical avec une saison des pluies qui dure de trois à quatre mois et une saison sèche dont la durée varie de huit à neuf mois.

La pluviométrie dépasse rarement les 500 mm par an. La zone est sous influence directe des alizés maritimes qui adoucissent considérablement le climat pendant une bonne partie de l'année.

Le réseau hydrographique est composé de quelques cours d'eau temporaires et de vallées qui constituent des voies naturelles pour l'écoulement vers la mer des eaux de ruissellement durant l'hivernage.

La végétation de type soudano sahélienne est dominée par le baobab, le ziziphus, le kadd, le salane, le nguer et quelques combrétacées, est assez dégradée du fait du déficit pluviométrique et de l'action humaine.

La population

La zone concernée par le présent projet est peuplée d'environ 2236 habitants dont 1123 hommes et 1113 femmes, 168 concessions et 239 ménages selon le recensement (juillet 2004) et appartenant essentiellement à quatre ethnies : Wolof, Lébou, Sérères et Hal Poular

Activités socio-économiques

Les principales activités de production dans la zone du Dialaw sont l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce, l'artisanat et le tourisme.

L'agriculture repose principalement sur les cultures pluviales traditionnelles (mil, sorgho, maïs, arachide, etc.) et l'arboriculture fruitière dominée par les principale spéculations suivantes : agrumes, manguiers, goyaviers, papayers, anacardiens, etc.

Les activités agricoles sont confrontées à des difficultés majeures telles que faiblesse de la production, sous équipement notoire, difficultés de financement et inorganisation du marché.

La pêche occupe une partie importante de la population mais elle est confrontée à plusieurs contraintes d'ordre organisationnel, de sous équipement, à la faible performance des embarcations de pêche artisanale, le niveau bas de sécurité, en plus de la concurrence déloyale des bateaux pirates qui viennent pêcher dans les eaux réservées à la pêche artisanale.

D'ailleurs ces difficultés ont poussé certains pêcheurs de la zone à émigrer vers la Gambie et la Casamance.

L'élevage est de type extensif et concerne essentiellement les bovins, les ovins, les caprins et la volaille. Aujourd'hui, le cheptel est en net recul et connaît des difficultés dues à plusieurs facteurs relatifs à la réduction des zones de parcours et de pâturage, à la spéculation foncière, à la sous alimentation du cheptel, à des modifications du milieu naturel ayant eu des répercussions sur son important déplacement vers le Département de Mbour.

La zone regorge d'importantes potentialités touristiques du fait d'une côte bordée de collines, objet de convoitise pour les touristes. C'est ce qui explique la multiplication de résidences secondaires et gîtes touristiques qui génèrent quelques emplois pour les jeunes.

Contexte environnemental

La zone d'intervention du présent projet est marquée par une végétation relativement clairsemée et essentiellement formée par une steppe arbustive avec une nette prédominance d'espèces sahéliennes. Les herbacées sont en grande partie constituées par les familles des « siwacc » et « ndour ». Les espèces comme le kadd, le palmier, le fromager et le « beer » qui constituaient jadis une véritable richesse de la végétation du terroir connaissent aujourd'hui un net recul du paysage végétal de la zone.

Les palétuviers et la strate herbacée qui occupaient les bordures de la lagune de Ndiongaup de Toubab Dialaw sont aussi en net recul. Cette lagune est agressée de toute part par des constructions anarchiques ayant conduit à une érosion inquiétante de la biodiversité dans et autour de ce point d'eau qui reste l'un des rares sites de la Petite Côte où l'on rencontre encore un écosystème de mangroves et des colonies d'oiseaux migrateurs. Aujourd'hui, les reliques de palétuviers encore perceptibles

sont en effet les témoins de l'installation et de la régression d'un secteur de mangroves se réduisant à quelques arbres disséminés sur les pourtours du marigot. Une modification des caractéristiques de drainage occasionnée par un colmatage pourrait alors tout autant qu'une action anthropique être à l'origine de la rareté de la mangrove.

La végétation sur la frange littorale est colonisée par le sporabulis alors que la falaise connaît une couverture plus dense, avec des figuiers de barbaries, le « catidiantabé » ou encore des arbustes comme le « salan » (*euphorbia balsmifera*) ou le « prosopis » (*prosopis chilensis*)

Au plan de la faune, quelques espèces sont encore visibles au niveau des terroirs, à savoir l'écureuil, le rat palmiste, le lièvre, le chacal, le singe, le porc-épic, les serpents et de nombreuses familles d'oiseaux.

Les ressources halieutiques notamment les poissons, le poulpe, la seiche et la langouste sont relativement abondantes et diversifiées.

2. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE TOUBAB DIALAW (ADI-TD)

L'Association pour le Développement Intégré de Toubab Dialaw créée en septembre 2003 a été officiellement reconnue le 15 juin 2004, sous le numéro de récépissé de déclaration de constitution de l'association n° 0169/ GRD/AA/ASO. Cette structure composée d'une centaine de membres a pour objectif d'assurer un meilleur cadre de vie pour les habitants du Dialaw, d'assurer la sauvegarde de l'environnement, la sécurité, d'être le catalyseur porteur de progrès par la stimulation des associations villageoises.

L'association est administrée par un Comité Directeur élu qui comprend en son sein un bureau composé d'un président, d'un secrétaire général et d'un trésorier général. Par ailleurs, l'association a mis en place des Commissions Techniques chargées de l'écotourisme, de la sauvegarde de l'environnement, de l'assainissement, d'appui aux initiatives culturelles, de l'animation et de la sensibilisation.

L'association dispose aussi d'un réseau opérationnel de femmes relais mis en place grâce à la collaboration du Service d'Hygiène de Rufisque, de l'infirmier du village et de l'APRODAK

Elle vise par ses activités à sauvegarder l'originalité du patrimoine naturel de la zone, participer à la concertation pour le développement de la zone (aménagement du territoire assainissement, protection des écosystèmes, promotion d'un écotourisme à visage humain, etc.). Elle nourrit aussi l'ambition de participer à la mise en œuvre d'un projet culturel basé sur la valorisation du patrimoine, la création artistique et la diffusion culturelle.

L'Association compte en son sein plusieurs personnes ressources de compétences diverses dans le domaine de l'environnement, du développement, de l'assainissement et de la culture. Il s'agit à la fois de compétences locales et de personnes ayant élu domicile dans la zone à cause de la beauté du site et de la qualité de son environnement et qui ont l'ambition d'agir pour l'amélioration des conditions et du cadre de vie du village.

Cette association entretient de bonnes relations de partenariat avec :

- le Ministère de l'Environnement à travers les Directions de l'Environnement et des Parcs nationaux ;
- les hôteliers de Toubab Dialaw ;
- les Frères d'Espérance de la Belgique ;
- l'Ecole des Sables de Germaine ACOGNY ;
- le Centre Mampouya ;
- le Conseil Rural qui appuie toute initiative d'amélioration de l'environnement et du développement local.

Les membres de l'association ont déjà entrepris quelques initiatives assez significatives en collaboration avec les Organisations Communautaires. Il s'agit entre autre :

- du démarrage d'activités de micro jardinage ;
- de l'alphabétisation en français des adultes ;
- la réalisation d'un projet d'électrification de l'école et de la réparation de la pompe manuelle du puits ;
- la réalisation d'opérations communautaires de nettoyage du village et de la plage ;
- l'appui aux activités culturelles.

L'engagement de personnes privées auprès de cette association et ayant une expérience dans le domaine de la restauration de sites dégradés pourrait constituer un important potentiel pour aider à la mise en œuvre de ce projet.

3. DOMAINES FOCAUX ET PROGRAMMES OPERATIONNELS DU FEM CIBLES

Les domaines focaux concernés par les activités du projet sont : la préservation de la biodiversité et la dégradation des terres.

Les activités relatives à la conservation de la biodiversité, domaine focal ciblé du PMF/FEM, inscrivent le projet dans les programmes opérationnels (P.O.) suivants :

- les écosystèmes côtiers, marins et d'eaux douce (P.O. 2) : création de moyens alternatifs de subsistance pour réduire la pression sur la biodiversité dans les zones conservées et protégées ;
- la biodiversité et la dégradation des terres (P.O. 4)

Le projet est localisé aux confins du bassin versant du massif de Ndias, l'une des zones de concentration de projets financés par le PMF/FEM au niveau du plateau de Thiès

Au plan hydrologique, certaines études géographiques insistent sur le lien entre la nappe de Ndias et la lagune de Toubab Dialaw en l'occurrence celle de LEGOFF NICOLAS mémoire de maîtrise (université de Nantes 1996-1997) qui affirme que « la nappe de Ndias présente une morphologie représentable par un bombement axial, suivant la disposition méridienne du horst. Son alimentation pluviale pendant l'hivernage lui permet de générer un cycle d'écoulement souterrain continu, et occasionnellement surfacique. La lagune n'est autre qu'un des réceptacles littoraux de l'écoulement centrifuge qui s'opère aussi vers les bordures orientales et occidentales, et le lac Tanma plus au Nord. »

4. JUSTIFICATION

La lagune de Ndiongop de Toubab Dialaw couvre une superficie de l'ordre de 10 ha composés d'une zone humide qui s'ouvre sur la mer. Il s'agit d'un écosystème humide ayant jadis abrité une très importante diversité biologique présente encore un intérêt particulier pour la conservation de la biodiversité marine et terrestre. Elle constitue une zone de refuge de nombreuses espèces animales et végétales menacées sur le territoire national. En particulier, des espèces végétales rares et/ou menacées comme l'acacia albida, l'acacia ataxancanta, le palmier, le fromager, le « beer », le Khaya senegalensis (caïlcédrat), etc.

Les pythons, les silures et les oiseaux marins comme les grues couronnées, les hérons gris et blancs, les mouettes, sternes royales et caspiennes, les spatules, les bécassines, les pélicans, les flamants roses, les cormorans et des canards font encore de cette lagune leur lieu de refuge et de prédilection.

Cette lagune qui est inondée une bonne partie de l'année grâce aux eaux de pluie et à l'infiltration de la lame d'eau de mer en période de fortes marées basses constitue un important potentiel pour la pratique saisonnière d'activités économiques comme l'exploitation de sel, la pêche et le tourisme.

Malgré ces importantes potentialités et ces atouts, cette zone de haute biodiversité et de refuge d'espèces rares en voie de disparition, connaît aujourd'hui une dégradation progressive.

Les populations expriment leur inquiétude et leur désarroi face à la dégradation de leur cadre de vie, notamment aux multiples agressions contre la lagune de Toubab Dialaw qui se meurt aujourd'hui du fait de constructions anarchiques et surtout du remblaiement pur et simple du lit de la lagune pour aménager encore des espaces utilisables au détriment de la diversité biologique et du développement du village tout entier.

Pourtant, des opportunités existent dans le cadre de la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert des compétences et qui offre aux populations la possibilité de protéger, de restaurer et de valoriser leur patrimoine naturel et culturel. Pour cela, le Ministère de l'Environnement lors d'une mission tenue sur le site le 02 mai 2003 en présence d'une représentation du Conseil Rural de Yenne, s'était engagé à appuyer la proposition allant dans le sens de faire stopper toute activité prédatrice de l'environnement dans la lagune ainsi qu'à ses abords immédiats (sur 25m à partir de la marée la plus haute). Par la même occasion, le Conseil Rural est déterminé à étudier les voies et moyens d'attribuer à ladite lagune un statut contribuant à sa restauration et à sa conservation.

Pour lutter contre ces dégradations et restaurer la biodiversité, ce projet par la création d'une Réserve Naturelle Communautaire incluant le site de la lagune pourrait permettre d'inverser la tendance actuelle et d'agir dans le sens d'une meilleure conservation, d'une exploitation rationnelle voire d'une valorisation du site au profit des populations locales.

Pour arriver à cela, le projet entend promouvoir des activités ayant trait :

- la création de la Réserve Communautaire par délibération du Conseil Rural, de son aménagement et de sa gestion communautaire ;
- à la promotion des activités de reboisement avec des espèces telles que le palétuvier, le vétiver, le niawli, les cocotiers et le prosopis en s'appuyant sur l'expérience du PMF/FEM et de la Somone ;
- la protection de l'activité d'extraction de sel à sauvegarder une fois l'an (avril - mai - juin) ;
- la reconstitution du cordon dunaire et la réalisation de cordons pierreux ;
- l'aménagement de barrages en terre pour favoriser l'activité maraîchère en amont de la lagune ;
- la mise en œuvre d'activités de formation et de renforcement de capacité des populations.

5. OBJECTIFS DU PROJET .

Le projet vise globalement la lutte contre la dégradation de la lagune de Toubab Dialaw pour restaurer la biodiversité biologique et la promotion d'activités économiques pour le développement des populations locales.

☞ **Lutter contre les multiples agressions et dégradations de la lagune pour faire revenir et conserver la diversité biologique marine et terrestre**

Pour réaliser cet objectif général, les objectifs spécifiques (O. S.) suivants doivent être atteints :

- O. S. 1 créer la Réserve Naturelle Communautaire incluant la lagune par délibération du Conseil Rural et établir son plan d'aménagement et de gestion ;
- O. S. 2 réduire les impacts négatifs des activités de construction et du remblaiement du lit de la lagune ;
- O. S. 3 reconstituer le cordon dunaire et réaliser des cordons pierreux ;
- O. S. 4 protéger et renforcer des îlots refuges d'espèces rares et/ou menacées ;
- O. S. 5 promouvoir des activités de formation et de renforcement de capacités des populations dans le domaine de la conservation de la biodiversité ;
- O. S. 6 renforcer la prise de conscience des populations locales sur la nécessité de conserver la diversité biologique.

☞ **Promouvoir des activités économiques pour le développement des populations locales.**

L'atteinte des objectifs spécifiques (O. S.) suivants permettra d'arriver à cet objectif principal de restauration et de conservation de la lagune :

- O. S. 1 aménager des banquettes ou barrages en terre et cordons pierreux pour favoriser les activités agricoles et l'élevage en amont de la lagune ;
- O. S. 2 promouvoir les activités éco - touristiques

6. RESULTATS ATTENDUS ET ACTIVITES

☞ Résultats attendus dans le court ou moyen terme

- création de la Réserve Naturelle Communautaire incluant la lagune et dotée d'un plan d'aménagement et de gestion ;
- reconstitution du cordon dunaire et recusement de la lagune ;
- régénération et repeuplement de la mangrove ;

☞ Résultats attendus dans le long terme

- restauration et conservation de la diversité biologique dans la lagune et sa périphérie ;
- amélioration du niveau et des conditions de vie des populations locales.

☞ Activités à mener

Les activités identifiées pour atteindre les objectifs spécifiques ci-dessus sont :

- 1 - Création de la Réserve Naturelle Communautaire par délibération du Conseil Rural ;
- 2 - Elaboration et application d'une charte locale de gestion des ressources naturelles et de la protection de la RNC ;
- 3 - Approfondissement du lit mineur et reboisement sur 5 hectares de la lagune et périphérie avec des espèces telles que le palétuvier, le vétiver, le niawli, les cocotiers et le prosopis ;
- 4 - Aménagement d'un barrage en terre en amont de la lagune avec des voies de passage de l'eau de pluie vers la mer et inversion du phénomène naturel de comblement de la lagune par le sable de mer et aggravé par l'intervention humaine ;
- 5 - Installation d'un observatoire des oiseaux à l'aide de miradors ;

- 6 - Création d'un circuit éco – touristique avec balises de chemins équestres et pédestres
- 7 - Réalisation d'activités de formation et de renforcement de capacités portant sur les techniques de pépinières, de barrages en terre et cordons pierreux, projet de scouts marins ;
- 8 - Formation d'éco – guides ;
- 9 - Organisation de campagnes d'information et sensibilisation des populations sur la nécessité de protéger et de conserver la diversité des espèces végétales et animales sauvages rares et/ou menacées dans la zone ;
- 10 - Redynamisation du comité de salubrité de l'Association.

TABLEAU 1 - CADRE LOGIQUE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION
<p>☞ I. Lutter contre les multiples agressions et dégradations de la lagune pour faire revenir et conserver la diversité biologique marine et terrestre</p>	<p>O S 1 créer la Réserve Naturelle incluant la lagune par délibération du Conseil Rural et établir son plan d'aménagement et de gestion ;</p>	<p><u>Résultat 1.1.</u> la Réserve Naturelle Communautaire incluant la lagune est créée par délibération administrative et est dotée d'un plan d'aménagement et de gestion. Une charte locale de bonne gestion des ressources naturelles et de la RNC est élaborée et mise en application.</p>	<p><u>Activité 1.1.1.</u> Délibération administrative de la RNC au profit des populations. <u>Activité 1.1.2</u> Elaboration participative du plan d'aménagement et de gestion participative de la RNC <u>Activité 1.1.3</u> Elaboration et mise en application de la charte locale de bonne gestion des ressources naturelles et de la RNC.</p>	<p>Acte de délibération de la RNC délivré par le Conseil Rural Plan d'aménagement et de gestion de la RNC élaboré. Charte locale de bonne gestion des ressources naturelles et de la RNC élaborée</p>	<p>Rapport d'activités de l'Association</p>
<p>O S 2 protéger et renforcer des îlots de refuges d'espèces rares et/ou menacées</p>		<p><u>Résultat 2.1</u> reconstitution du cordon dunaire et recouvrement de la lagune</p>	<p><u>Activité 2.1.I</u> Recouvrement de la lagune <u>Activité 2.1.3</u> Aménagement du chenal de mer</p>	<p>Réalisation d'un bassin de 200m de diamètre Aménagement d'un chenal de 50m de linéaire</p>	<p>Rapport d'activités de l'Association</p>

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION
					Rapport d'activités de l'Association
			<p><u>Activité 2.2.1</u> nettoyage de la périphérie de la lagune</p> <p>Sensibilisation des populations riveraines</p>	<p>La périphérie de la lagune assainie</p> <p>Existence d'une dynamique communautaire pour la prise en charge des questions d'assainissement et de protection du site</p>	Rapports d'activités de l'Association
			<p><u>Activité 3.1.1</u> Mise en place de pépinières et Reboisement de la lagune et périphérie</p>	<p>2 ha du site aménagés dont une partie occupée par un plan d'eau</p> <p>Augmentation du degré de mobilisation des populations dans la conservation de la biodiversité</p>	<p>Rapports des Services techniques</p> <p>Rapports d'activités de l'Association</p> <p>Rapports d'activités de l'Association</p>

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
II. Promouvoir des activités de lutte contre l'érosion hydrique pour renforcer le potentiel économique des populations	O S1 - promouvoir des activités relatives à la protection du site de la lagune	Résultat I.1 - au moins 40 bénéficiaires sont formés en techniques et technologies de lutte contre l'érosion hydrique	<p><u>Activité 3.1.2</u> formation et renforcement de capacité des bénéficiaires sur les techniques de pépinières, de barrages en terre et de cordons pierreux</p>	<p>Capacité de production en plants de pépinières accrue Nombre de plants produits (60 000 en 2 ans)</p> <p>5 ha de la lagune et périphérie sont reboisés avec les espèces suivantes : palétuvier, vétiver, niawli, cocotiers et prosopis. Pépinières villageoises mises en place</p> <p>Nombre de plants repiqués Abondance et reconstitution des populations des espèces menacées ou rares par régénération naturelle</p>	<p>Rapports d'activités de l'Association</p> <p>Rapports des services techniques du CADL</p> <p>Rapports d'activités de l'Association</p>
			<p><u>Activité I.1.1</u> - renforcement de capacité des bénéficiaires</p>	<p>40 bénéficiaires formés</p>	

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION
III Promouvoir des activités économiques pour le développement des populations locales.	OS 1 - promouvoir des activités relatives à la protection du site de la lagune	<u>Résultat 1.2</u> - Au moins 40 parcelles de démonstration pour lutter contre l'érosion hydrique sont aménagées pour la promotion des activités agricoles et de l'agroforesterie	<u>Activité 1.2.1</u> - construction de banquettes et/ou de cordons pierreux en amont et de diguettes de retenues <u>Activité 1.2.2</u> - organisation de séances de sensibilisation et d'animation	Réalisation d'1 barrage de 100m de longueur et des diguettes aménagées Réalisation de cordons pierreux d'un km de linéaire Nombre de bénéficiaires sensibilisés et formés	Rapports d'activités de l'Association
		<u>Résultat 1.1</u> - les femmes membres des Groupements et Associations villageoises accroissent leurs revenus par l'utilisation du FAED	<u>Activité 1.1.1</u> - des activités de micro crédit sont organisées au sein des Groupements et Associations féminines	Au moins 120 femmes développent leurs activités économiques grâce au FAED	Rapports d'activités de l'Association
	OS 2 - promouvoir les activités éco-touristiques	<u>Résultat 2.1</u> - réalisation de circuits éco touristiques, infrastructures et équipement pour la promotion de l'activité	<u>Activité 2.1.1</u> aménagement de pistes, construction de 2 miradors, identification de circuits	3 km de piste aménagés 2 miradors construits Existence d'un circuit écotouristique	Rapports d'activités de l'Association
		<u>Résultat 2.2</u> - mise en place d'un projet de scout marin	<u>Activité 2.2.1</u> formation de jeunes volontaires pour animer le projet de scout marin <u>Activité 2.2.2</u> formation d'éco guides	25 jeunes scouts marins formés et opérationnels pour la sensibilisation sur la protection de l'environnement marin et des zones de mangroves 10 éco guides formés	Rapports d'activités de l'Association

TABLEAU 2 - RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS

Tableau. Grille des résultats attendus et des indicateurs correspondants

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Indicateurs objectivement vérifiables
<p>I. Lutter contre les multiples agressions et dégradations de la lagune pour faire revenir et conserver la diversité biologique marine et terrestre</p> <p>O S 1 créer la Réserve Naturelle incluant la lagune par délibération du Conseil Rural et établir son plan d'aménagement et de gestion ;</p> <p><u>Activité 1.1</u> Délibération administrative de la RNC au profit des populations</p> <p><u>Activité 1.2</u> Elaboration participative du plan d'aménagement et de gestion participative de la RNC</p> <p><u>Activité 1.3</u> Elaboration et mise en application de la charte locale de bonne gestion des ressources naturelles et de la RNC.</p>	<p><u>Résultat 1.1</u>, la Réserve Naturelle Communautaire incluant la lagune est créée par délibération administrative et est dotée d'un plan d'aménagement et de gestion.</p> <p>Une charte locale de bonne gestion des ressources naturelles et de la RNC est élaborée et mise en application</p>	<p>Acte de délibération de la RNC délivré par le Conseil Rural</p> <p>Plan d'aménagement et de gestion de la RNC élaboré.</p> <p>Charte locale de bonne gestion des ressources naturelles et de la RNC élaborée</p>
<p>O S 2 protéger et renforcer des îlots de refuges d'espèces rares et/ou menacées</p> <p><u>Activité 2.1</u> Recreusement de la lagune</p> <p><u>Activité 2.2</u> Réalisation de cordons pierreux</p> <p><u>Activité 2.3</u> Aménagement du chenal de mer</p> <p><u>Activité 2.4</u> nettoyage de la périphérie de la lagune</p> <p>Sensibilisation des populations riveraines</p>	<p><u>Résultat 2.1</u> reconstitution du cordon dunaire et recreusement de la lagune</p> <p><u>Résultat 2.2</u> 1 chenal de 50m aménagé</p> <p><u>Résultat 2.3</u> assainissement des bordures de la lagune par la lutte contre les dépôts sauvages d'ordures et de gravats</p>	<p>Réalisation d'un bassin de 200m de diamètre</p> <p>Réalisation de cordons pierreux de 4000 m de linéaire</p> <p>Aménagement d'un chenal de 50m de linéaire</p> <p>La périphérie de la lagune assainie</p> <p>Existence d'une dynamique communautaire pour la prise en charge des questions d'assainissement et de protection du site</p>

<p>O S 3 réintroduire des espèces disparues dont les conditions écologiques sont redevenues favorables</p> <p>Activité 3.1 Mise en place de pépinières et Reboisement de la lagune et périphérie</p> <p>Activité 3.2 formation et renforcement de capacité des bénéficiaires sur les techniques de pépinières, de barrages en terre et de cordons pierreux</p> <p>Activité 3.3 formation d'éco guides</p>	<p>Résultat 3.1 - La diversité biologique animale et végétale de la RNC est conservée.</p>	<p>5 ha de la lagune et périphérie sont reboisés avec les espèces suivantes : palétuvier, vétiver, niawli, cocotiers et prosopis.</p> <p>Pépinières villageoises mises en place</p> <p>Nombre de plants repiqués</p> <p>Capacité de production en plants de pépinières accrue</p> <p>Nombre de plants produits (60 000 en 2 ans)</p> <p>Abondance et reconstitution des populations des espèces menacées ou rares par régénération naturelle</p> <p>10 éco guides formés</p>
<p>II. Promouvoir des activités de lutte contre l'érosion hydrique pour la promotion d'activités agricoles et d'élevage</p> <p>OS 1 - promotion d'activités relatives à la lutte contre l'érosion hydrique</p> <p>Activité 1.1 - renforcement de capacité des bénéficiaires</p> <p>Activité 1.2. - construction de banquettes et/ou de cordons pierreux en amont et de diguettes de retenues</p> <p>Activité 1.3. - organisation de séances de sensibilisation et d'animation</p>	<p>Résultat 1.1 - formation de 40 volontaires en techniques et technologies de lutte contre l'érosion hydrique</p> <p>Résultat 1.2 - Aménagement d'un linéaire de 4000m de cordons pierreux et de 100m de barrage en terre</p>	<p>4000m de cordons pierreux réalisés</p> <p>100m de barrage en terre aménagés</p> <p>Augmentation du degré de mobilisation des populations dans la conservation de la biodiversité</p>
<p>OS 2 - promouvoir les activités éco-touristiques</p> <p>Activité 2.1 aménagement de pistes, construction de miradors, identification de circuits</p> <p>Activité 2.2. formation de jeunes volontaires pour animer le projet de scout marin</p>	<p>Résultat 2.1 - réalisation de circuits éco touristiques, infrastructures et équipement pour la promotion de l'activité</p> <p>Résultat 2.2 - mise en place d'un projet de scout marin</p>	<p>4 km de piste aménagés</p> <p>Nombre de miradors construits</p> <p>Existence d'un circuit</p> <p>25 jeunes scouts marins formés et opérationnels pour la sensibilisation sur la protection de l'environnement marin et des zones de mangroves</p>

TABLEAU 3 - IMPACTS, EFFETS ET PRODUITS

	Description	Horizon temporel
Produits	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une Réserve Naturelle Communautaire comprenant la lagune. - Réalisation d'un document portant charte locale de bonne gestion de la lagune - Régénération d'espèces menacées. - Régénération d'espèces rares. - Abondance de la régénération naturelle de certaines espèces. - Régénération de la mangrove. - Augmentation du nombre de plants produits (60.000 plants en 02 ans). - Augmentation du nombre d'espèces et d'individus d'oiseaux dans la zone. - 10 hectares reboisés avec des espèces rares - Nombre de plants repiqués. - Présence de 01 site mis en défens. - Présence de nouvelles digues et diguettes de retenue d'eau. - Augmentation des revenus des populations locales (femmes et jeunes). - Nombre de sessions de formation réalisées. - 250 personnes formées. - Création d'un projet de scout marin. - Document présentant le plan d'aménagement et de gestion de la lagune. 	Court terme
Effets	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des pressions sur les ressources biologiques de la lagune. - Augmentation du degré d'implication des populations dans la conservation de la biodiversité. - Reconstitution des populations des espèces menacées ou rares (régénération naturelle) - 	Moyen terme
Impacts	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration et conservation de la diversité biologique dans la lagune. - Restauration et conservation de la lagune. - Changement de comportements des bénéficiaires. - Implication et participation des populations dans les prises de décision et les activités de conservation des espèces et des écosystèmes. - Arrêt des constructions anarchiques et pollution à la périphérie de la lagune. - Amélioration du niveau et des conditions de vie des populations locales. 	Long terme

7. PLAN D'EVALUATION ET DE DURABILITE DU PROJET*

Le besoin d'obtenir des informations sur la pertinence et le bon déroulement des activités du Projet de gestion des ressources naturelles dans le site de la lagune de Ndiongop rend nécessaire la mise en place d'un plan d'évaluation des résultats des activités menées dans la zone d'intervention dudit projet.

L'évaluation qui consiste à analyser les progrès vers l'accomplissement des objectifs se fera à mi-parcours et à la fin du projet. Ces deux types d'évaluation permettront d'une part de suivre le bon déroulement des activités et d'autre part d'apprécier l'ensemble des résultats à la fin du projet.

Evaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours sera effectuée au début de la deuxième année de mise en œuvre des activités du projet. Elle reposera sur les objectifs, les indicateurs de suivi et le calendrier d'exécution des activités programmées.

Evaluation externe à la fin du projet (par un consultant ou une équipe mixte)

L'évaluation finale sera effectuée à la fin de la deuxième période par une équipe ou un consultant externe. Elle se référera par rapport à l'ensemble des objectifs, des activités programmées et des indicateurs de suivi et d'évaluation.

8. DURABILITE DU PROJET

La stratégie pour assurer la durabilité du projet s'articulera autour des points suivants :

- implication et participation des structures techniques déconcentrées (Services de l'Agriculture, de l'hydraulique, des Eaux et Forêts, de l'élevage) et des différents partenaires.
- bonne articulation entre les activités génératrices de revenus et la conservation des ressources naturelles;
- diversification des activités communautaires génératrices de revenus;
- utilisation de l'approche participative dans la mise en oeuvre des activités;
- responsabilisation de comités de gestion inter villageois qui jouerons un rôle fondamental dans la mise en oeuvre et le suivi des activités du projet;

- renforcement des capacités techniques des populations concernées pour faciliter l'autogestion des ouvrages et le maintien des activités après la période de la subvention;

Cette stratégie de base accordera une place importante à la formation et aux contacts entre partenaires :

- visites et échanges ;
- implication et prise en charge d'activités de formation par les membres des structures techniques (Centres d'Appui au développement Local ex. Centres d'Expansion Rural Polyvalents) et de bonnes volontés;
- création de conditions favorables aux contacts entre les populations locales et les différents partenaires commerciaux et économiques impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

9. GESTION : STRATEGIE ET ORGANISATION *

Les activités de ce projet de deux (2) ans seront mises en œuvre par les membres de l'Association, les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les GIE et autres Associations existants dans la zone du Dialaw. Il s'agit principalement des GIE Soppi Jamono, GIE Babacar Sy 2002, GIE Mamadou Dione, GIE Soppéy Serigne Mbaye Abdou, des Associations humanistes, des Associations des élèves et étudiants, de l'Association ASAN, du Groupement Rame Dane et des Scouts marins. La plupart de ces acteurs possèdent des acquis et des capacités dans l'exécution de la plupart des activités de ce projet : reboisement, gestion de la pépinière, mise en défens, main d'œuvre pour la construction de digues, activités génératrices de revenus.

Toutes ces associations ont manifesté leur adhésion au projet et leur engagement dans la mise en œuvre des activités du projet au cours de plusieurs réunions de concertation et sont prêt à s'investir dans plusieurs actions telles que :

1. Sensibilisation : Scouts Marins –ADI – toutes les Associations et GPF;
2. Délimitation physique : ADI- CR-Scouts Marins ;
3. Confortement dunaire : Scouts Marins –Ass. ASAN ;
4. Cordon pierreux : Scouts Marins –GIE Soppéy Serigne Mbaye Abdou ;
5. Reboisement : ADI - Ass ASAN – GIE Babacar Sy 2002 – Ass Elèves et Etudiants – Ass Humanistes – GIE Soppi Jamono – GIE Soppéy Serigne Mbaye Abdou – Groupement Ramdane

6. Agriculture et élevage : GIE Babacar Sy 2002 – GIE Soppey Serigne Mbaye Abdou – GIE Soppi Jamono – GIE Mamadou Dione – Ass Humanistes – Groupement Ramdane

Les ressources humaines de l'association assureront l'appui technique dans l'exécution des activités, notamment dans les domaines du reboisement, de la formation et de l'aménagement de la lagune. Les compétences techniques du CADL de Sébikotane seront mobilisées dans la mise en œuvre du projet.

La gestion du présent projet sera effectuée localement par l'Association et les Groupements d'Intérêt Economique de la zone du Dialaw qui a déjà une bonne expérience dans la gestion du projet PMF/FEM SEN 03/06.

La gestion financière du projet sera effectuée conformément aux conditions exigées par le PMF/FEM.

Un compte en banque est ouvert et recevra les fonds du projet; ces ressources financières serviront aux règlements des fournisseurs et des différentes prestations de services. Toutes les opérations au niveau de ce compte se feront par chèque suivant le système de la double signature.

Des rapports trimestriels seront rédigés conformément au canevas exigé par le PMF/FEM ; ils présenteront l'ensemble des activités menées pendant cette période. Chaque rapport activités sera accompagné d'un rapport financier. Ces documents permettront d'informer les partenaires de la situation financière et de l'évolution de la mise en œuvre des activités programmées. Les rapports seront envoyés dans les 20 jours suivant la fin de chaque trimestre. L'adoption d'un même plan de présentation de tous les rapports facilitera, en partie, le suivi de l'évolution de la mise en œuvre des activités.

Les rapports seront rédigés conformément au canevas du PMF/FEM

Les rapports trimestriels d'activités seront envoyés à la coordination nationale du PMF/FEM. Le premier rapport sera soumis au bailleur de fonds trois mois après le versement de la tranche initiale de subvention.

L'envoi des rapports financiers trimestriels à la coordination nationale démarrera trois mois après le versement de la première tranche de subvention.

Contribution de la structure requérante

- mise en place de terrains pour les activités sollicitées;
- investissement humain pour les activités à mener;

10. PRESENTATION DU BUDGET DETAILLE DES ACTIVITES*

Délibération administrative de la RNC	
Restauration des participants 3 000 F x 40	
Transport des participants 1 000 F x 40	120 000 F
Total partiel	40 000 F
<hr/>	
Elaboration plan d'aménagement et de gestion	
Diagnostic participatif 5 000 F x 4 pr x 5 j	
Transport personnes ressources 1 000 F x 4 pr x 5 j	100 000 F
Réunion de restitution et de validation	20 000 F
Restauration 3 000 F x 33	99 000 F
Transport 1 000 F x 33	33 000 F
Per Diem facilitateurs 5 000 F x 4	20 000 F
Total partiel	272 000 F
<hr/>	
Elaboration charte locale de bonne gestion de la RNC	
Réunion d'information	
Draft, intégration amendement, élaboration doc final	100 000 F
Restitution validation	150 000 F
Total partiel	250 000 F
<hr/>	
Vulgarisation du code local	
Réunion d'information	
Information sensibilisation	100 000 F
Total partiel	100 000 F
<hr/>	
Recreusement de la lagune	
Matériel et équipement	
Brouettes 21 x 25 000 F	575 000 F
Pelles bêches 25 x 4 000 F	100 000 F
Pelles rondes 25 x 4 000 F	100 000 F
Pioches 25 x 4 000 F	100 000 F
Niveau en A complet 10 x 8 000 F	80 000 F
Gabions cages et semelles 25 x 15 000 F	375 000 F
Chargements de moellons 25 x 15 000 F	375 000 F
Main d'œuvre	300 000 F
Total partiel	2 005 000 F
<hr/>	
Réalisation de cordons pierreux sur les flancs de la lagune (4 000 m)	
Formation des populations aux techniques de confection de cordons pierreux	200 000 F
Acquisition de matériel pédagogique	45 000 F
Séances de démonstration 3 x 15 000 F	1 250 000 F
Collecte de pierres et transport	
Total partiel	1 495 000 F

Aménagement du chenal de mer	
Creusage et profilage du chenal sur 50 m de long	850 000 F
Total partiel	850 000 F
Assainissement de la périphérie de la lagune	
Acquisition de matériel	200 000 F
Information sensibilisation	650 000 F
Total partiel	850 000 F
Mise en place de pépinières et reboisement de la lagune et périphérie	
Acquisition de matériel et équipement pour pépinières et transport	1 000 000 F
Reboisement mangrove	
Récolte de propagules	
Location pirogue	80 000 F
Main d'œuvre	120 000 F
Carburant	150 000 F
Plantation de propagules	240 000 F
Mise en place et entretien de la pépinière	
Suivi des réalisations des sites reboisés	200 000 F
Total partiel	1 790 000 F
Pépinières forestières et fruitières	
Production de plants	500 000 F
Semences et produits phytosanitaires	800 000 F
Gaines forestières et fruitières	150 000 F
Clôture	800 000 F
Plantation	
Plantation massive 12 000 plants	200 000 F
Plantation linéaire 5 000 plants (palmiers à huile sélectionnés)	100 000 F
Distribution individuelle 15 000 plants	
Transport plants	50 000 F
Total partiel	2 600 000 F
Formation sur les techniques de pépinières et cordons pierreux	
Renforcement de capacité des bénéficiaires (itinéraire technique du maraîchage et en agroforesterie, lutte contre l'érosion hydrique)	300 000 F
Total partiel	200 000 F
	500 000 F
Formation d'éco guides	
Prise en charge 2 formateurs (15 000 x 8 x 2)	240 000 F
Total partiel	240 000 F
Identification et aménagement de circuits éco touristiques	
Total partiel	300 000 F
	300 000 F
Formation de jeunes volontaires au scoutisme marin	
Total partiel	150 000 F
	150 000 F
Appui institutionnel pour la gestion du projet	
Encadrement, Appui-Conseil, collecte de données, études de la situation de référence et appui au fonctionnement de l'organisation	2 000 000 F
Total partiel	2 000 000 F

Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED)	2 000 000 F
<u>Total partiel</u>	<u>2 000 000 F</u>
<u>Visibilité, communication et gestion des connaissances</u>	
Confection et installation de 03 panneaux 100 000 F x 3 pan.	300 000 F
Confection de 400 Tee-shirts 1 000 F x 400	400 000 F
Prospectus et brochure sur les activités du projet	300.000 F
Couverture médiatique des activités et réalisation d'un film documentaire	750.000 F
2 CLD organisés : restauration participants	
2 Débats communautaires	
2 Emissions radio	200 000 F
Achat appareils photos	325 000 F
<u>Total partiel</u>	<u>2 275 000 F</u>
<u>Evaluation</u>	
Auto évaluation interne	400 000 F
Evaluation externe	500 000 F
<u>Total partiel</u>	<u>900 000 F</u>
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>18 737 000 F</u>

TABLEAU 4 – SOURCES DE FINANCEMENT DES LIGNES BUDGETAIRES

POSTES BUDGETAIRES	Sources de financement			Coût total
	Apports BENEFCIAIRES	Financement du PMF/FEM	Co financement	
<u>Résultat 1.1</u>				
Activité 1.1: Délégation administrative RNC		160 000 F		160 000 F
Activité 1.2: Elaboration plan d'aménagement et de gestion		272 000 F		272 000 F
Activité 1.3: Elaboration Charte locale et vulgarisation		350 000 F		350 000 F
<u>Résultat 2.1</u>				
Activité 2.1: Recreusement de la lagune	300 000 F	2 005 000 F		2 305 000 F
Activité 2.2: Réalisation cordons pierreux	300 000 F	1 495 000 F		1 795 000 F
Activité 2.3: Aménagement chenal de mer	200 000 F	850 000 F		1 050 000 F
<u>Résultat 2.2</u>				
Activité 2.2.1: Assainissement périphérie RNC	60 000 F	200 000 F		260 000 F
Activité 2.2.2: Information sensibilisation	50 000 F	650 000 F		700 000 F
<u>Résultat 3.1</u>				
Activité 3.1 : Pépinières et reboisement	107 000 F	4 390 000 F		4 497 000 F
Activité 3.2 : Renforcement capacités des bénéficiaires (technique pépinières et cordons pierreux)		300 000 F		300 000 F
Activité 3.3 Formation d'éco guides:		240 000 F		240 000 F
<u>Résultat 4.1</u>				
Activité 4.1 : Renforcement de capacité des bénéficiaires (itinéraire technique du maraîchage et en agroforesterie, lutte contre l'érosion hydrique)	50 000 F	200 000 F		250 000 F
<u>Résultat 5.1</u>				
Activité 5.1 : Aménagement de pistes, construction de miradors, identification de circuits	150 000 F	300 000 F		450 000 F
Activité 5.2. Formation de jeunes volontaires pour animer le projet de scout marin		150 000 F		150 000 F
<u>Coût estimatif RNC</u>				
Appui institutionnel pour la gestion du projet :	6 000 000 F			6 000 000 F
Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement (FAED)		2 000 000 F		2 000 000 F
Visibilité, Communication et Gestion des connaissances		2 000 000 F		2 000 000 F
Evaluation		2 275 000 F		2 275 000 F
<u>TOTAL GENERAL</u>	7 217 000 F	18 737 000 F		25 954 000 F

TOTAL GENERAL : 25 954 000 F CFA

Montant sollicité au PMF/FEM : 18 737 000 FCFA

Apport de la structure bénéficiaire : 7 217 000 F CFA (soit 38,5 %)

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

NO 0169

/GRD/AA/ASO

Le Gouverneur de la région de Dakar délivre aux personnes ci-après désignées, récépissé de déclaration de constitution de l'association ci-dessous définie, en application de :
la loi N° 66-70 du 13 juillet 1966 portant code des obligations civiles et commerciales, modifiée par la loi N° 68-08 du 26 mars 1968.

le Décret 97-347 du 2 avril 1997 lui déléguant le pouvoir de recevoir les déclaration d'associations autres que politique, religieuse, étrangère et celles dont les activités dépassent le cadre régional.

TITRE DE L'ASSOCIATION
" ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DU VILLAGE DE TOUBAB DIALAW " X

SIEGE SOCIAL
A Toubab Dialaw, communauté rurale de Yenne, à Rufisque. X

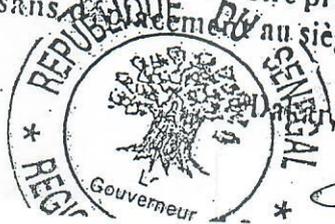
OBJET
- Sauvegarder l'originalité du patrimoine naturel de Toubab Dialaw.
- Améliorer le cadre de vie, la salubrité publique, la sécurité des personnes et des biens en stimulant les associations villageoises.
- Participer à la concertation pour le développement du village, notamment sur l'aménagement du territoire et l'organisation des lotissements.
- Participer à l'organisation concertée d'un éco-tourisme à visage humain.
- Développer l'animation culturelle et sportive, structurer un projet culturel ambitieux, articulé sur la valorisation du patrimoine, la création artistique et la diffusion culturelle. X

COMPOSITION DU BUREAU
Actuellement chargé de l'administration et la direction de l'association

SIBY
YERAHIMA
didier CLAUDE
FAYE
TINE
DELGADO
Président.
Secrétaire général.
Trésorier général. X

Dans un délai d'un mois, la déclaration faisant l'objet du présent récépissé devra être rendue au JOURNAL OFFICIEL.

Toute modification apportée aux statuts et tout changement survenu dans l'administration ou la de l'Association devront être déclarés dans un délai de trois mois, et mentionnés en outre sur le tenu au siège de ladite Association, registre qui pourra être présenté aux autorités natives ou judiciaires, sur leur demande, sans délai au siège social.



15 JUIN 2004

Saliou SAMBOU